Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 968

Artikel: Les causes faciles
Autor: Imhof, Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1011221

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public 968
DP
J.A. 1000 Lausanne 1 19 octobre 1989
Hebdomadaire romand Vingt-sixième année

Les causes faciles

Les éléphants ont tenu la vedette. Ils ont fait la une des journaux en raison du congrès de la CITES, organisme mondial de défense des espèces en péril, qui s'est déroulé à Lausanne. La télévision leur a, pour sa part, consacré une Table ouverte.

Le hasard du calendrier a voulu que ces mêmes enfants qui ont manifesté, à l'aide de pancartes colorées et sur incitation du WWF ou de la Fondation de Bellerive, leur attachement aux pachydermes menacés, soient allés voir, quelques jours plus tôt, des congénères exécuter leur numéro au cirque Knie ou se balancer chaînes aux pieds dans la ménagerie. Paradoxe dont notre société a l'habitude.

Il est heureux que les nations riches se préoccupent de la protection de l'environnement et des espèces menacées dans les pays plus pauvres. Mais on a parfois l'impression que ces luttes pour de grandes et belles causes cachent la vraie misère de ces pays, celle des hommes et des femmes qui y vivent et que des décennies de coopération au développement n'ont aidés que faiblement.

Isoler l'éléphant aujourd'hui, le rhinocéros demain, au gré des courants médiatiques, sans le situer dans le contexte général des rapports Nord – Sud n'a guère de sens. La ministre de l'Environnement du Zimbabwe a su nous convaincre de la possibilité de gérer et de protéger intelligemment et efficacement. Rien ne s'oppose, dès lors, à ce que ce pays exploite, sous surveillance, ses pachydermes. Le Zimbabwe, certes, fait figure d'exception en Afrique où la plupart des pays ne parviennent pas à faire respecter les quotas auxquels ils sont tenus. Mais que dirions-nous si un congrès international voulait interdire le commerce d'œufs sous prétexte que certains pays continuent d'autoriser l'élevage de poules en batterie?

Nous devons savoir que la protection de l'environnement ou des espèces menacées, qui nécessite une prise de conscience à l'échelle planétaire, ne peut s'envisager efficacement que le ventre plein. Et encore, les pays riches constatent-ils chaque année la disparition d'espèces végétales chez eux, comme ils ont provoqué l'extinction d'espèces animales: il y a moins d'un siècle, chaque pays fêtait triomphalement l'abattage de son dernier ours. Il est donc un peu facile, maintenant que nous avons assis notre industrialisation, puis notre croissance, sur l'utilisation de la nature sans limite et jusqu'à l'étouffement, de vouloir réglementer la gestion du patrimoine des pays en développement.

Sur la planète, quelque 40'000 espèces animales et végétales sont menacées. L'éléphant est certes un bon étendard, mais il est aussi l'arbre qui cache la forêt: n'étant pas directement impliqué par les mesures qui pourraient être décidées pour le protéger, chacun rejoint cette cause sympathique. Le cacatoès des Moluques aurait certainement moins de popularité et pourtant l'espèce est en voie d'extinction. Quant aux hérissons écrasés par les voitures, aux multiples espèces de papillons qui ont disparu et continuent de disparaître à cause de l'engraissement excessif de nos prairies, aux lièvres dont l'effectif diminue dangereusement en certains endroits de notre pays en raison du morcellement du territoire, qui s'en préoccupe, à part quelques biologistes? Le mal pourtant frappe chez nous, et les remèdes existent. Mais ils remettraient en question une parcelle de ce que nous appelons notre «liberté individuelle».

Alors, au-delà du geste de sympathie, comment protéger efficacement les éléphants? Peut-être en arrêtant de commercer avec les pays au gouvernement desquels on trouve des hommes n'ayant pas la capacité ou la volonté de gérer efficacement leurs ressources, aussi bien économiques que naturelles. Mais surtout en acceptant de payer le juste prix pour les matières premières et les biens de consommation que nous importons, comme le café ou le cacao dont les cours chutent actuellement. Et enfin, en participant aux coûts des exigences écologiques que nous posons aux pays pauvres.

PI